

GOVERNANCE ET INSTANCE DE TRAVAIL

LE PLUi HD : UNE CO-CONSTRUCTION ENTRE LES COMMUNES ET L'AGGLOMERATION...

Les enjeux auxquels les communes de la communauté d'agglomération sont soumises dépassent leurs limites administratives. Les besoins économiques, sociaux et environnementaux qui entourent la collectivité exigent d'appréhender le développement des communes de façon collective et solidaire pour garantir une cohérence et une efficacité des politiques publiques.

Le PLUi HD est élaboré en collaboration entre les communes, garantes de la proximité et en prise avec les réalités locales, et Chambéry métropole-Cœur des Bauges, garante de l'aménagement cohérent et solidaire du territoire de l'agglomération.

Tout en prenant en compte les projets purement communaux, le PLUi HD permettra par le travail communautaire de développer la cohérence territoriale.

Les modalités de collaboration entre Chambéry métropole-Cœur des Bauges et les communes de la communauté d'agglomération sont définies par une charte de gouvernance. Cette charte, jointe à la délibération d'élaboration du PLUi HD a été signée par le président de l'intercommunalité et l'ensemble des maires du territoire.



Mairie du Noyer - Didier Gourbin - Chambéry métropole-Coeur des Bauges



Le siège de Chambéry métropole - Cœur des Bauges - Didier Gourbin - Chambéry métropole-Coeur des Bauges

...ELABORE EN COLLABORATION AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Le PLUi HD est élaboré dans une large collaboration entre les différents élus, communaux et intercommunaux du territoire, les différents techniciens de l'agglomération et des autres structures participant au fonctionnement du territoire (Etat, département, région, Syndicat du SCoT, chambre d'agriculture...), mais également par un échange avec les habitants et usagers pratiquant quotidiennement le territoire.

La collaboration entre ces différents acteurs territoriaux est organisée autour d'instances politiques, qui construisent le PLUi HD en s'appuyant sur l'expertise de groupes techniques. Les Personnes Publiques Associées (Etat, département, Syndicat du SCoT, région, chambre d'agriculture...) et associations sont consultées et donnent leur avis sur le projet tout au long de l'élaboration du projet. Les habitants et usagers du territoire quant à eux viennent nourrir le projet de PLUi HD par leur expertise d'usage et leur proposition lors d'atelier de concertation et autre.

SCHEMA D'ORGANISATION DE LA DEMARCHE PLUi HD

